

MARSEILLE – FLAMANTS-IRIS

L'année 2016 a permis de terminer le plan de relogement des bâtiments 19 à 24 de la résidence, bâtiments ajoutés à la convention ANRU dans le cadre de l'avenant numéro 2 au titre de la démolition.

Au niveau de la reconstitution de l'offre a été livré le programme « Les Docks Libres » sis dans le 3ème Arrondissement de Marseille qui compte 74 logements.

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment 6 de la résidence, l'année écoulée a été l'occasion d'une concertation avec les résidents, en présence du maître d'œuvre, portant sur les futurs logements livrés, au nombre de 34.

Au cours du dernier trimestre de l'année, via une concertation pilotée par Marseille Rénovation Urbaine, a été défini le programme d'aménagement de l'« Espace Centre social », situé entre l'avenue Braque et le nouveau Centre Social des Flamants.

